

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39



TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : COLONNE 39800



NOM et PRENOM : MERLIN Roger
NE(E) LE : 24/02/35
LIEU DE NAISSANCE : COLONNE 39800
PROFESSION :

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	1 /35 RI 2e Cie	EL ARROUCHE PHILIPPEVILLE	03/04/57	EMBUSCADE	COLONNE





COLONNE

Tué en Algérie. — Samedi 6 avril, M. Merlin, boucher, apprenait par le maire de Colonne, la mort de son neveu Roger, 22 ans, survenue le 3 avril, en Algérie.

Orphelin dès son plus jeune âge, Roger Merlin avait été confié à son oncle.

A son frère, à ses sœurs et à sa famille d'adoption, nous présentons nos sincères condoléances.

Aux obsèques des 26 militaires tués à Sidi-Driss :

**« Je souhaite de tout mon cœur
que le sacrifice de vos vies
ne soit pas vain pour le
destin de notre patrie »**

**s'est écrié le Commandant Maillot du 35^e R. I.
en adressant un dernier adieu à ses soldats**

Ainsi qu'il était prévu les obsèques des 26 jeunes militaires tués lors de la terrible et sanglante embuscade de Sidi-Driss, à une quarantaine de kilomètres de Philippeville ont été célébrées Lundi matin dans notre ville.

La levée des corps

C'est à 7 heures du matin qu'eut lieu en présence d'un petit groupe constitué par le commandant-médecin, le maire de Robertville et quelques personnalités la levée des corps à l'hôpital militaire. Depuis la veille les 26 cercueils recouverts de tricolore reposaient dans le grand hall d'honneur transformé en chapelle ardente. Depuis la veille également une partie de la population était venue par petits groupes rendre hommage à ces jeunes gens magnifiques. A 7 heures, sous la direction du sous-lieutenant Bastien du bureau de la Place, les cercueils trois par trois étaient embarqués à bord de GMC en direction du cimetière où allaient avoir lieu les cérémonies religieuses.

Au Cimetière

Bien qu'aucun appel n'ait été lancé à la population c'est une foule évaluée à plus d'un millier de personnes qui a pris place à l'intérieur du cimetière et qui contemple avec émotion les préparatifs funèbres. Sur la place d'entrée devant la Victoire, les corps ont été alignés par rangée de six. Chaque cercueil est drapé dans un drapeau tricolore et une couronne de fleurs également bleu, blanc, rouge

a été déposée sur chacun d'eux, suprême reconnaissance du 35^e R.I. Au pied de la statue de la Victoire les fusils des disparus, ont été assemblés en faisceaux et au-dessus des cercueils est déployé le fanion de leur section. Tout cela est très émouvant. On entend des pleurs et des sanglots qui ne cessent d'emplir cette partie du cimetière.

Les délégations

A 8 heures 10, arrivent des délégations représentant toutes les unités de la garnison et de la région. Légion Etrangère, Parachutistes, Tringlots, Artilleurs, Marine, Aviateurs etc.

On note les présidents des Associations patriotiques, des Officiers et Sous-Officiers de réserve, la présidente et les dames de la Croix Rouge. Arrive ensuite une section du 35^e R.I. qui encadre les cercueils, puis le lieutenant-colonel Rocquin, commandant les Unités Territoriales, suivi de deux sous-officiers portant une immense couronne de fleurs tricolores. Au pied des cercueils les gerbes de fleurs s'amoncellent, hommage officiel ou anonyme don d'une ville qui partage le deuil de cette grande famille qu'est l'armée.

L'arrivée des autorités

A 8 heures 30 exactement le général de Labarthe, commandant les troupes du Nord Constantinois arrive au cimetière. A ses côtés le colonel Langlais, commandant les secteurs de Philippeville, le sous-préfet Nicoulaud,

Emouvantes obsèques des 26 militaires tombés à Sidi-Driss

(suite de la page 1).

le colonel Le Morillon, commandant en second et bien d'autres personnalités. La foule referme le cercle un instant entrouvert pour laisser le passage aux autorités qui prennent place au premier rang de l'assistance. C'est alors les cérémonies religieuses.

L'absoute

Entouré du curé Nicolas, chanoine honoraire, du Révérend Père Brelat et du clergé des paroisses Saint-Cœur de Marie et Sainte-Thérèse, l'aumônier militaire du secteur opérationnel de

Philippeville va célébrer la messe funèbre et donner l'absoute.

Les chants liturgiques s'élèvent dans le silence profond qui règne à l'intérieur du lieu de l'éternel repos, puis c'est le chant si émouvant de l'« Au revoir » suivi des prières entonnées par la foule. Le clergé procède ensuite à la bénédiction des cercueils puis c'est le moment des adieux éternels.

L'adieu du chef de bataillon Maillot

Devant ces cercueils alignés, je ne sache pas qu'il y ait pour un chef, un devoir plus pénible, plus douloureux, que celui de dire un dernier mot, un adieu à ses soldats.

Mes gars, les limites de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Bretagne, dont vous êtes originaires, se sont dilatées.

Ce sont vos parents, c'est le 35^e R.I., c'est l'Armée, c'est l'Algérie Française, c'est la France, qui ressentent ce deuil.

Au moment où dans le monde, on s'interroge, où en France, le doute frappe les esprits, vous avez, vous, répondu à toutes les questions.

Dans le monde entier, des hommes récriminent, réclament principes et droits, prétendent nous donner des leçons de morale et d'humanité. Vous leur opposez une réponse muette et sublime :

L'oubli de soi pour autrui : la plus grande humanité ;

L'oubli de soi pour une cause : l'abnégation la plus totale ;

Voire grandeur réside dans le don de votre vie. Et je pense à tel d'entre vous qui, blessé plusieurs fois, s'est élancé sus à des fanatiques en criant : « Je meurs avec mes amis pour la France ! »

Vos corps sont là, témoins de la France, grande et généreuse, de la France qui, face aux calomnieux, au milieu des vicissitudes, des tempêtes, des circonstances difficiles, comptera toujours des héros dans les soldats qui sont ses fils.

Seule, la douleur de vos familles peut montrer combien votre mort,

voire sacrifice, sont grands.

A ces familles éplorées, vers lesquelles va toute mon affectueuse sympathie en ce moment, à vous tous chers amis, laissez-moi dire que l'unité de la France s'est faite dans les sacrifices, les sacrifices muets, sans témoins importants, au milieu des montagnes, de la tempête.

Vous, Soquet, Marlin, Henriot, Bolot, Chauvin, Jaillet, Guillaume, Cholley, Debriazy, qui avant votre service, par vos labeurs, donniez le pain à la France.

Vous, Cornevaux, Fargier, Beaumié, Kwilosz, Lannay, de Filippi, Wagner, Hizyk, Drillot, Boisson, Blay, Humbert, Pillot, Gillet, Dieu-megarde, qui, à l'atelier, sur vos chantiers, dans vos tâches multiples, prépariez une France plus belle, plus forte,

Vous, Roy et de Kerros, qui avez œuvré pour représenter notre pays partout où vous alliez,

Vous avez, tous, unanimement, donné la preuve, au monde qui nous regarde, que le soldat en terre française d'Afrique du Nord, a conscience de rester fidèle au principe énoncé au frontispice de notre pays.

Au nom du Bataillon, je vous adresse un dernier hommage, un dernier adieu, et souhaite de tout mon cœur que le sacrifice de vos vies ne soit pas vain pour le destin de notre patrie.

940
1

Merlin

Roger Octave Francis
24 février 1937

Le vingt quatre février mil neuf
cent trente cinq, deux heures, est né
lieudit "au Village" Roger Octave Francis
du sexe masculin, de Francis Alexis Merlin
né à Villers-le-Bois, le cinq Octobre mil huit cent
quatre-vingt-dix neuf, boulanger, et de Marie
Bertrand, née à Le Boubaud, le vingt
cinq novembre mil neuf cent deux, boulangère
son épouse, tous deux domiciliés à Colonne.

Decédé à El Anassouch
(Algérie) le
3 avril 1957 -
Le Maire
Maurice

Mort pour la France

Dressé le vingt quatre février mil neuf
cent trente cinq, vingt heures, sur la
déclaration du père, qui, lecture faite a
signé avec nous Sténée Maurice, Maire
de Colonne -

Maurice Merlin Maire

N° d'acte: 3.

N° d'ordre: 1.

Transcription.

Décès.

Merlin.

Roger Octave Francis.

Mort pour la France.
(Décision du 21 mai 1957).

Extrait des registres de l'état-civil de la ville
de El-Arrouch, arrondissement de Philippeville,
département de Constantine. Le trois avril mil
neuf cent cinquante sept, à quinze heures,
Merlin Roger Octave Francis âgé de vingt
ans, 2^e classe au 1/35^e RI, domicilié à Colonne
yura, né à Colonne yura, le vingt quatre
février mil neuf cent trente cinq, fils de Francis
Alexis, domicilié à Colonne yura et de Berrou
Marie Louise, domiciliée à Colonne yura. Célé
est décédé au cours d'opération du maintien
l'ordre (des suites de ses blessures).

Dressé le six avril mil neuf cent cinquante sept
à seize heures sur la déclaration du sergent
Maire Alphonse du 1/35^e R.I., âgé de vingt
huit ans, sergent, demeurant en stationnement
Lidi Hamber, qui, lecture faite a signé avec
Cavaldini Jean, officier de l'Etat-Civil, Maire
la commune d'El-Arrouch.

Suivent les signatures.

Bonifati

S.P. 86.651.A.F.W. le 9 Avril 1957

Mademoiselle,

J'ai le douloureux devoir de vous transmettre, au nom des Officiers, Sous-Officiers et Hommes de troupe du Bataillon, toute la profonde sympathie que nous éprouvons à votre égard à l'occasion du terrible malheur qui vient de vous frapper avec une si cruelle brutalité.

Hier à PHILIPPEVILLE, nous lui rendions les derniers honneurs ainsi qu'à ses camarades tombés en même temps que lui.

Pleurez votre cher Roger, mais la pensée de savoir qu'il est mort en brave, pour une cause juste, celle de la France, vous sera une consolation, j'en suis persuadé.

Les insignes de la Médaille Militaire et la Croix de la Valeur Militaire que j'ai eu l'honneur de lui remettre, vous seront adressés incessamment et seront pour vous le témoignage de sa bravoure.

En vous demandant d'accepter les condoléances bien sincères et émues de ses chefs et de ses camarades, je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de ma très profonde sympathie.

Commandant le 1/35° R.I.
Chef de Bataillon MAILLOT



BESANCON, le 9 Avril 1957.

PH/GG

7° REGION MILITAIRE

SUBDIVISION de BESANCON

Etat-Major

3° Bureau

N° 537 /3

Le Colonel REYNIERS
Commandant la Subdivision de BESANCON

à

Mademoiselle MERLIN Andrée
à C O L O N N E
----- (Jura)

Mademoiselle,

Le Général Commandant la 7° Région Militaire
vient de porter à ma connaissance le décès du Soldat
MERLIN Roger, survenu en opérations en Algérie le 3 Avril
1957.

En cette circonstance particulièrement dou-
loureuse, qui affecte, à la même date, plusieurs familles
france-comtoises, je vous prie de vouloir bien accepter les
condoléances de l'Autorité Militaire auxquelles je joins avec
les miennes propres l'expression de ma profonde sympathie.

Je ne sais que trop que les mots sont peu
de chose en ces cruels moments. Puisse du moins la certitude
des services que ce vaillant soldat a rendus au Pays être de
quelque atténuation à votre peine.

En vous renouvelant mes condoléances, que
je vous demande de partager avec tous les membres de votre
famille, je vous prie d'agréer Mademoiselle, l'expression de mes
sentiments respectueux. --



PRÉFECTURE DU JURA

Lons-le-Saunier, le 11 Avril 1957.

CABINET DU PRÉFET

Cab.:RB/CG

Mademoiselle,

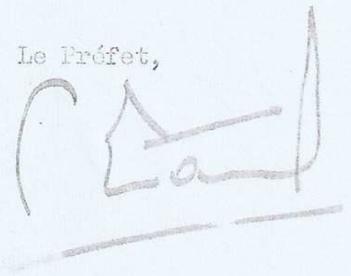
Comme suite à l'entretien qu'a eu ce jour avec mon Chef de Cabinet, M. LANDRY Conseiller Général, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli les formules nécessaires à l'établissement de la demande de rapatriement du corps du Soldat Roger MERLIN, tombé en Algérie le 3 Avril.

Vous voudrez bien me retourner ces imprimés après les avoir remplis, afin que mes services puissent les acheminer.

Je tiens à vous exprimer mes très vives et bien sincères condoléances pour le deuil cruel qui vient de vous frapper.

Veillez croire, Mademoiselle, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet,



Mlle MERLIN Andrée
à COLONNE.

S.P. 86.651/A.F.N., le 20 Mai 1957

Chère Mademoiselle MERLIN,

Voilà plus d'un mois, vous appreniez la douloureuse nouvelle concernant votre Cher Roger.

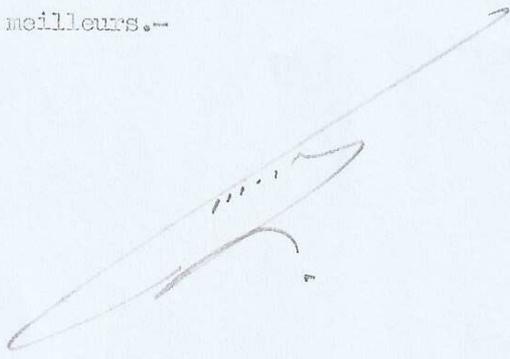
L'acceptation d'une telle épreuve est difficile.

Les soldats, que nous sommes, le savent, car notre vie est faite de telles séparations.

A la demande des camarades de Roger et de son Capitaine, j'ai tenu à vous faire parvenir ces deux photographies et la relation de l'émouvante cérémonie au cours de laquelle nous avons honoré nos soldats.

Vous réitérant l'expression de notre sympathie, veuillez, Chère Mademoiselle, agréer l'expression de nos messages les meilleurs.-

Chef de Bataillon MAILLOT
Commandant le 1/35^e R.I.-



SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES
ARMEES "TERRE"

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

N° 143 PC-7/EC

PARIS, le 21 MAI 1957

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES
" TERRE "

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution
de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité,
complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

D E C I D E

que le soldat M E R L I N , Roger, Octave, Francis du 35ème
giment d'Infanterie, né le 24 Février 1935 à COLONNE (Jura)
le 3 Avril 1957 au cours d'une opération de maintien de l'or
en Algérie.

est " MORT POUR LA FRANCE "

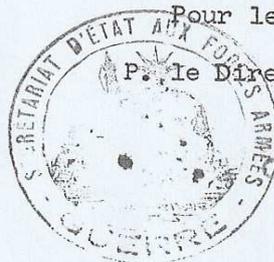
Destinataire :

Mademoiselle MERLIN Andrée

à COLONNE

---:---:---:---

(Jura)



Pour le Secrétaire d'Etat et par
délégation
P. le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,
Signé : TREILLET

Copie conforme à l'original
Le Chef du Bureau :

Treillet



SECRETARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(TERRE)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARIS, le 23 MAI 1957

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS
Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

N ° 41981 . . . PC-7/EC

Mademoiselle

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la décision attribuant la mention "MORT POUR LA FRANCE" au soldat MERLIN, Roger, Octave Francis du 35ème Régiment d'Infanterie, décédé le 3 Avril 1957 en ALGERIE.

Des instructions sont données à M. le Maire de COLONNE (Jura) en vue de l'inscription de cette mention en marge de l'acte de décès.

Veillez agréer, Mademoiselle, avec l'expression renouvelée de mes condoléances, l'hommage de mon respect.

Pour le Secrétaire d'Etat et par Délégation
Pour le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,
Le Chef de Bureau de l'Etat-Civil
et des Archives Administratives

Mademoiselle MERLIN, Andrée

à COLONNE
-:-:-:-:-:-:-

(Jura)

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6

X.74

DIRECTION des STATUTS
et des SERVICES MEDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants et de
Victimes de Guerre
4^{ème} Bureau
Restitution des Corps
158, rue de Lenoir, PARIS (10^e)

Paris, le 24 MAI 1957

NOTA. — Les réponses doivent, outre le
numéro d'ordre, rappeler les indications du
timbre ci-dessus.

D/RC N° 65886 R2.

M ademoiselle,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
demande établie en vue d'obtenir la restitution aux
frais de l'Etat du corps de votre frère, le militaire
MERLIN Roger, reposant à Philippeville (Constantine),
a reçu le n° 2.657 A..Elle sera satisfaite dans le
cadre d'un plan d'opérations

Sans autre démarche de votre part, vous serez
avisé du rapatriement dès l'arrivée du corps au port
de débarquement et, un second avis vous sera adressé
quelques jours avant la remise de la dépouille mor-
telle, afin de vous permettre de prendre toutes dis-
positions utiles pour les obsèques.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

Mademoiselle Andrée MERLIN

COLONNE

(Jura)

LE CHEF DU
BUREAU DES
RESTITUTION DES CORPS



MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES



Timbre à date
de la Poste

Régiment et C^o 1/35^e Régiment d'Infanterie
Bâtiment ou Formation 2^e Compagnie

BON POUR UN PAQUET
en **FRANCHISE POSTALE**

Délivré le (1) 31 Mars 1952
Bénéficiaire (1) Herbin Roger
Nom et grade

(1) Partie à remplir par l'autorité militaire.

Paquet expédié par M
Nom et adresse

Bon valable pendant **trois mois** seulement à compter de sa délivrance.
Les paquets en franchise postale ne peuvent être recommandés et ne
donnent droit dès lors à aucune indemnité en cas de perte.

L'imitation et la contrefaçon de la présente formule exposent les
contrevenants aux sanctions prévues par le Code pénal.

Étiquette à coller
sur le paquet



FRANCHISE POSTALE

(Loi du 24 Mai 1951.)

Bini. Ouellane 15 juin 1956



Bien cher Oncle et tante

je fais réponse a ta lettre avec
un peu de retard je avec pas le temps
au jourd'hui je suis de garde. toujours
a toute la famille, on ce moment
se va trop bien, je suis fatigué on
a été dans le djebel dimanche soir on
et parti dimanche a 9 heures on a marché
jusqu'au lendemain soir on a couchés sur un
pilon 1200 mètres et faisait froid avec un brouillard
et il fallait prendre 6 heures de garde dans la nuit
et repartir le lendemain et arrivés le soir 7
heures avec 80 kilomètres dans les chambres dans les
montagnes avec 200 cartouches. j'étais crevé. tous
les nuits la même chose on passe en patrouille
on ramène une 12 - 15 - un coup 45 bougnouilles
on fouilles toutes les meytas les meytas en terre
le bois en paille les vaches les femmes moutons
chèvres. C'est toutes dans la même juole. si on
trouve quelque chose de soldats un fusil des cartouches on
brule la meyta on tues les hommes. tous types.

qui ce saures on tires on en tues
tout les jours. C'est en croillable ce qui
se passe. pas de dimanches c'est
le baigne. C'est dure il fait chaud la
journies 40% et froid la nuit. on veux
pas sorties le soir ^{la} pas un francais que
des bougnouelles il a des meyas quea un haites
est le soir on rat aux lits. on et saure les
tentes il a pas de lumieres
si vous voules me envoilles un colis
quelque chose a manche pour quand on va
en marches :

je pense que toute la famille vat bien
donner le bonjours aux soeurs et aux voisins
et aux copins
je vous quitte pour aujourd'hui

Bons baisers et a bientôt
Roger

Bel-Racem 17. 9. 56

Cher Oncle et tante

je fais réponse a votre
lettre que j'ai reçu a votre siere
je pense que tout va bien, que
toute la famille et en bonne santé
que le travail va pas trop mal. on
a été en opérations dans le djebel a Zekron
deux côtés de huit jours. je suis rentré
siere soir on a passé près il avait une
bande de fellagas de 50 types avec toutes des
fusils de guerre il nous ont tourmenté pendant
qu'on marchait qu'on et parti il nous en
tire sur la figure, tous les fois quand
on saba on se fait tire sur la figure.
Le Colonel et venu se matin nous voir il
a dit que la 2^{ème} compagnie était toujours
dans la merde qu'il allait nous joncher
de plase, il en a un peu fait suicide
il en a fait marre.

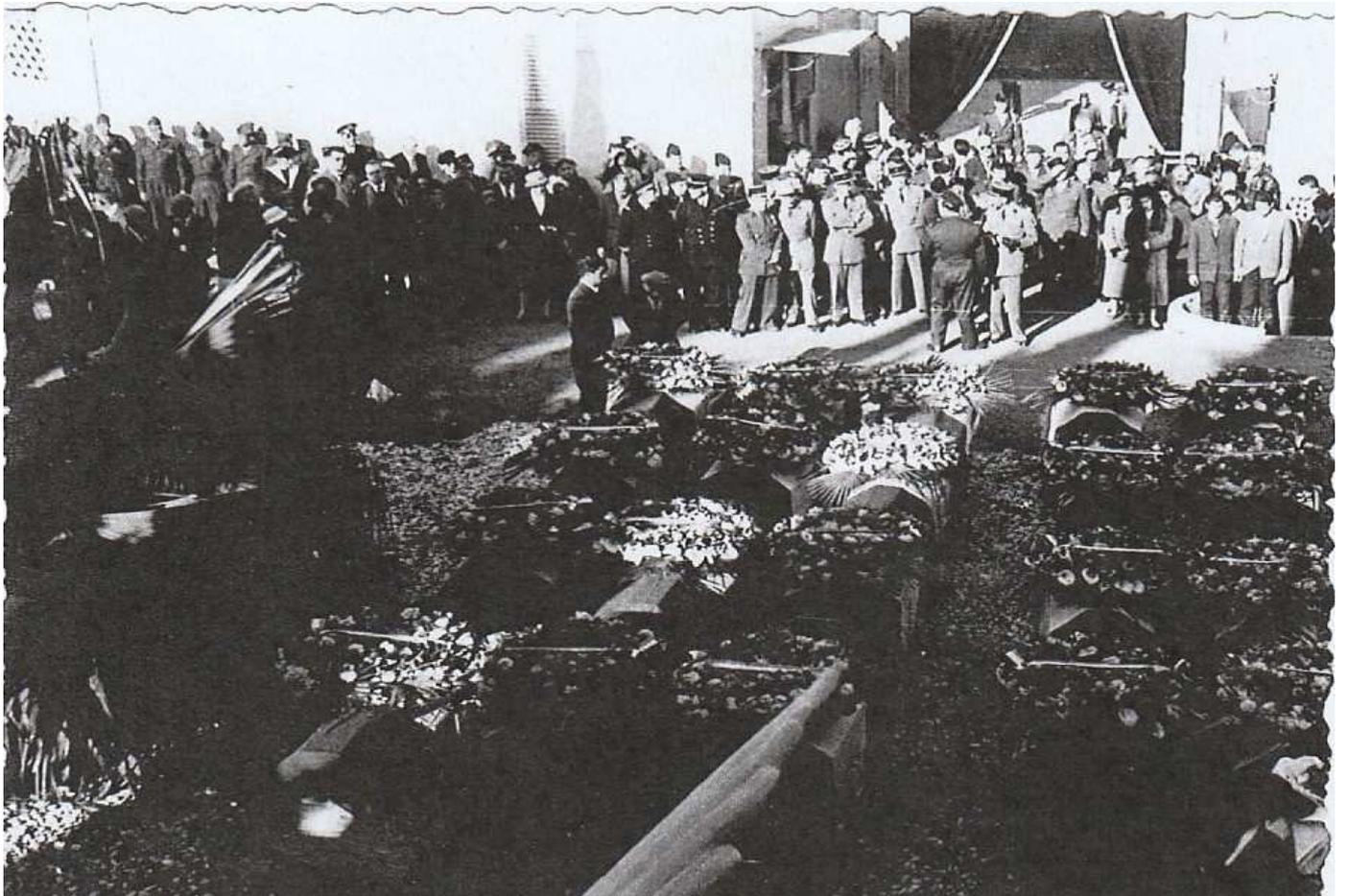
je espere a les emperme pour le mariage
il pense pas me la refuse 4 jours et 15 jours
de detente je vai de mende a paye mon
voyage. au tement j'en aurait pas de perme je
avent 18 mois. alors j'atent les bulletin de mariage
pour demande la perme. alors il fautrait en envoyer
de l'argent

jei il fait un doke de temps voila deux soire
qui fait de l'orage il fait un peu moins
chaud. Quand a moi sa va pas trop
malle un peu fatigue on ne darre
quiere et auz dessus des pitons la nuit on
gelle de froid avec une toile te tente on ne
peut pas dormir

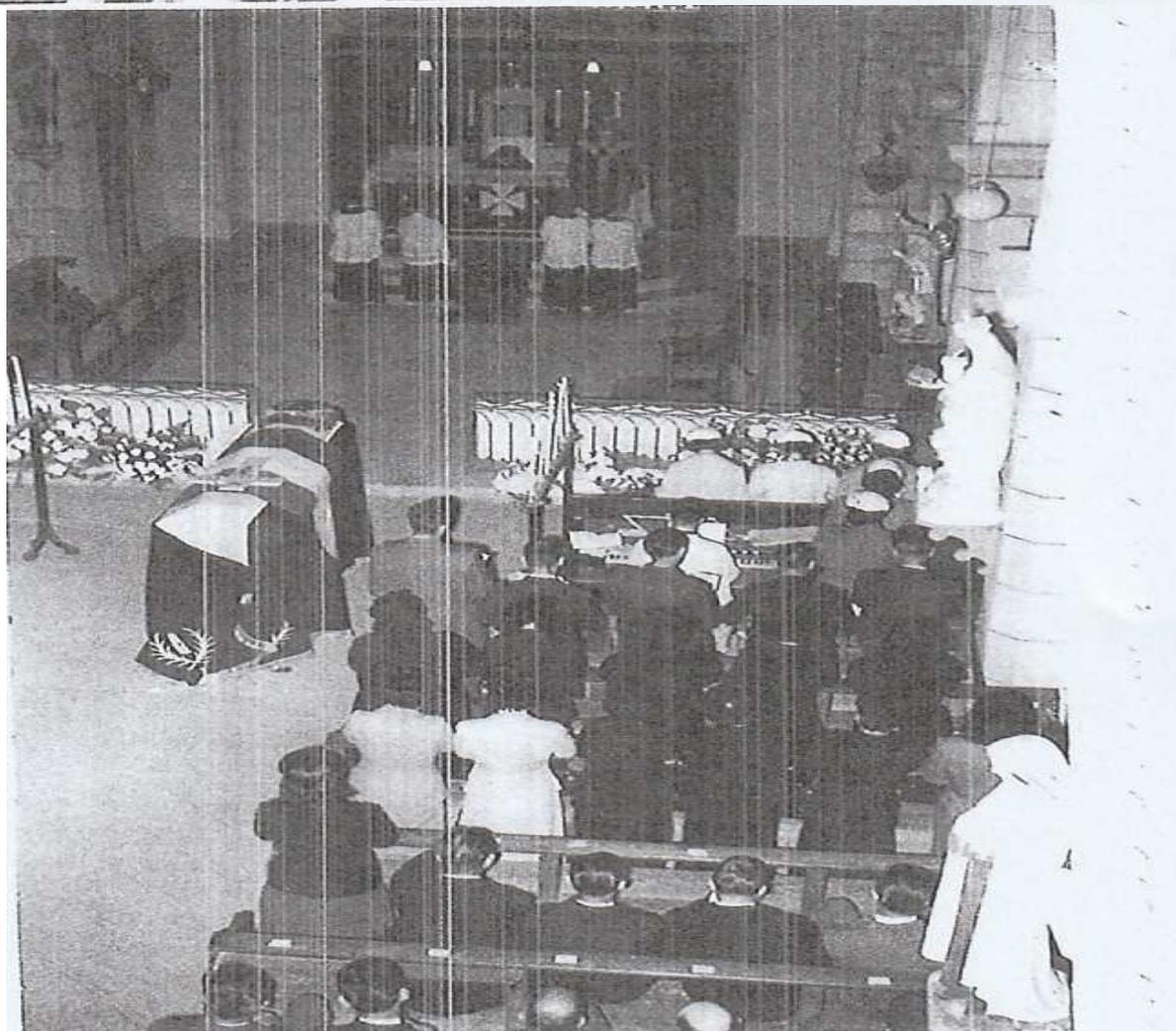
je vai plus rien a vous dire. a bientot

Poger

Les cercueils des militaires tombés à SIDI DRIS



Le 13 août à l' Eglise de COLONNE







Roger Jehan Francis BERLIN est né à Colonne le
24 janvier 1935 fils de Francis Alexis BERLIN né à
Villers les Bois le 5 octobre 1899 et de Yvonne BERRAUX
née à Le Bouchard le 25 Novembre 1902 tous 2 boulangers
à Colonne.

Famille de 8 enfants, restent 2 sœurs vivantes Anthea et
Yvonne toutes 2 mariées aux frères TOTTASTI
de Poligny. Les sœurs sont domiciliées à Poligny
1^{ère} rue de Bussières, la seconde rue Voltaire
Roger BERLIN a été à l'école de Colonne et était
domicilié au château du village (c'est Bourgeois)
a été élevé beaucoup par ses oncles et tante à Jussey.
Roger a débuté son service professionnel comme
kitchen dans différentes fermes puis est rentré comme
ouvrier aux usines PEUGEOT à SOCHAUX.

Il a effectué son service en qualité de soldat de 2^{ème}
classe au 35^e RI de BELFORT. Il décède en
Algérie le 3 Avril 1959 à l'âge de 22 ans.

Malgré l'origine originaires du village ou domiciliés
à Colonne partaient en Afrique du Nord. Tous sont

revenus excepté Roger MERLIN.

Les obsèques religieuses furent célébrées en l'église de Colonne le 13 Août 1957.

Du fait que Roger fut élevé durant son enfance à Jussaris, il est à noter que la commune d'Essiais mentionne son nom pour les « faits par la France » lors cérémonies commémoratives.

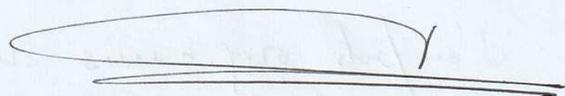
Il n'y a plus de famille proche sur Colonne, seule une cousine, par alliance, Mme Anne-Jane MERLIN née en 1931 demeure encore au village que du Quatre. C'est d'ailleurs cette personne qui m'a fourni l'exemplaire des éléments que je vous transmets.

Un ancien d'Algérie, M. Denis PEILLER, ayant hébergé personnellement Roger MERLIN durant son enfance et son adolescence, m'a communiqué également de précieuses informations.

Avec mes cordiales
salutations.

Le 14 août 2018.

Le Maire.


Eric Tourneur.

F.N.A.C.A du JURA

G.A.J.E.39

RUE DU 19 MARS 1962

DEPARTEMENT DU JURA

NOM DE LA COMMUNE COLONNE

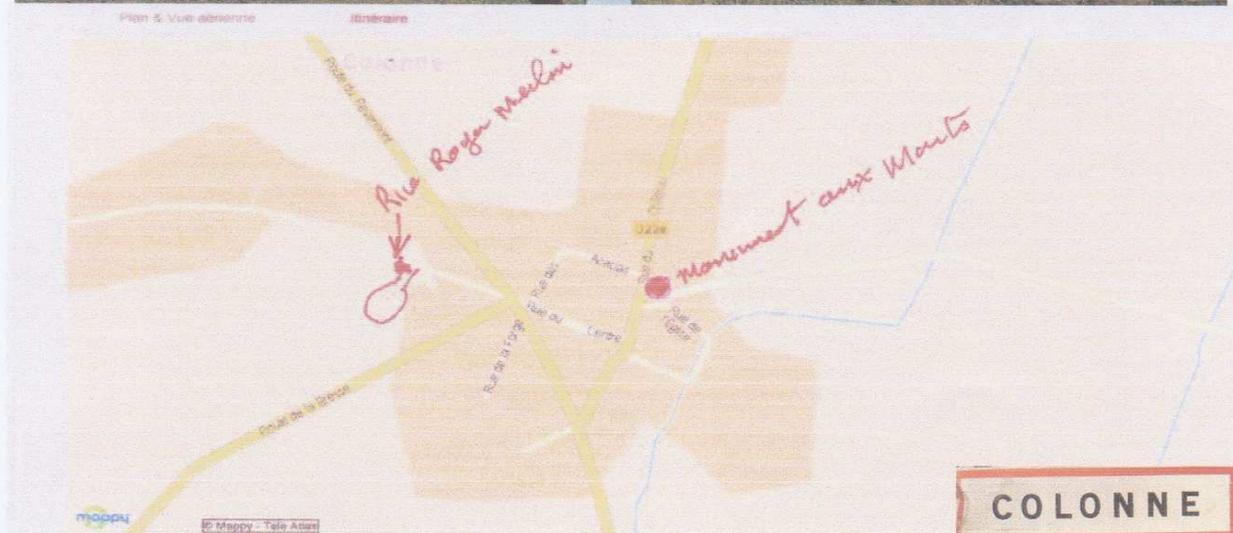
CODE POSTAL 39800

RUE RUE Roger MERLIN 1935-1957 Mort pour la France en Algérie



Plan 5. Vue aérienne

Itinéraire



FNACA-GAJE

DEPARTEMENT:	JURA
COMMUNE:	COLONNE
NATURE: Plaque	Rue Roger MERLIN Mort pour la France en Algerie 1935-1957
DATE DE L'INAUGURATION:	2 Avril 2011
EN PRESENCE DE:	
MAIRE:	Monsieur Jean LETROUBLON
PRESIDENT DEPARTEMENTAL:	Roland DELAINE
RESPONSABLE G.A.J.E:	André VERNAY
PRESIDENT COMITE LOCAL:	Jean MONNERET
PARLEMENTAIRES:	
	M. le Député Jacques PELISSARD.
	M. le Sénateur Gérard BAILLY
	M. le Sénateur Gilbert BARBIER
AUTRES ELUS:	M. Jean François GAILLARD conseiller Général du canton
	M. le délégué militaire du jura le Lt. colonel GADIOLET
	Le président de l'amicale du 1/35 R I des rescapés de l'embuscade du 3 avril 1957
AUTRES PERSONNALITES:	Les Maires du canton: 10 maires avec leur écharpe
	Les conseillers municipaux de COLONNE
	2 Gerbes 1 remise par la famille de Roger MERLIN et 1 par les copins de l'embuscade du 1/35 RI
Pompiers: 9	Les musiciens 6
porte Drapeaux 34	personnes environ 300
Les médaillés: croix de la valeur militaire:	Michel BOUVERET
	T.R.N.: Jean COLIN , Denis GEILLON.



**1/35ème RI 2ème Compagnie
1ère, 3ème, 4ème section.**

**Embuscade du 3 Avril 1957,
relaté par Claude Bouchard,
rescapé de cette terrible embuscade.**

3 Avril 1957 : embuscade à la mecheta seckrana dans le Djebel Driss à quelques 50 kilomètres de Philippeville, qui fit 25 morts dans nos rangs, 1 disparu et 22 blessés.

Nous avons tous été traumatisés, marqués à vie, conscients ou inconscients, notre comportement dans la vie de tous les jours a été chamboulé.

3 Avril 1997 : 40 ans après, sur l'initiative de deux de nos camarades, Denis BONVALOT et Eugène GARNERET, 1^{ère} retrouvaille sur la tombe de notre camarade Roger CHAUVIN à GILLOIS dans le Jura. Que d'émotions et pour beaucoup des larmes ! Le film de ce 3 Avril 1957 repasse dans nos têtes...

Nous avons remis sur la tombe de notre camarade une plaque souvenir et avons décidé d'aller sur toutes les tombes de nos amis tombés à nos côtés ce jour-là, et depuis le 3 Avril est devenu pour nous, rescapés, un jour sacré.

Pour ceux qui nous font l'honneur d'être présent aujourd'hui, je veux essayer de relater cette terrible embuscade :

Le mardi 2 avril 1957, vers 23 heures, deux sections du 1/35^{ème} RI quittent leur camp de Gourmata pour suivre la ligne des crêtes du Djebel Sidi-Driss afin d'atteindre au lever du jour le secteur de Zekrana. Elles seront rejointes par la 4^{ème} section partie dans la nuit de Béni-Ouelbane. La 1^{ère} commandée par le lieutenant DUPUIS et la 3^{ème}, aux ordres du sergent Michel MONTANDON, tandis que la 4^{ème}, à la tête de laquelle se trouve le sergent André ROY, sera en couverture afin d'intercepter d'éventuels fuyards. Un renseignement donné par des harkis faisait état d'une bande forte de trente à quarante rebelles. Dès le début de la matinée du mercredi 3, en arrivant sur les mecheta seckrena, nous nous trouvons sous un feu nourri d'armes automatiques et de fusils de guerre. Le combat acharné qui dura plus de 10 heures se concentra sur l'épicerie de Zeckrana prise d'assaut par un groupe de sept à huit hommes conduits par Denis BONVALOT qui servit par la suite de point d'appuis et de position stratégique à la 1^{ère} et à la 3^{ème} section.

Quant à la 4ème section, elle accrocha à la maison forestière de Zeckrana, se trouvant face à une quinzaine de fellaghas bien armés. Cette mesure de diversion permis au reste de la bande rebelle, très nombreuse et puissamment armée d'empêchée nos soldats de rejoindre l'épicerie de Zeckrana où se tenait le lieutenant Dupuis avec la 1ère et la 3ème section.

Le combat fut héroïque avec plusieurs assauts successifs au cours duquel le sergent Roy fut tué, la section décimée en raison du terrain difficile (clairière peu abritée) et du solide retranchement des fellaghas. Les rescapés décidèrent de décrocher et de regagner « Gourmata », seuls 6 arrivèrent au bout.

Depuis le départ en opération, nous avons un tempos exécrationnel (pluie, grêle, vent, froid, plafond nuageux très bas, brouillard), nos seuls moyens de communication étaient nos postes SCR 300 mais vu ces conditions météo, nous n'arrivions pas à avoir des liaisons avec le commandement. Ce n'est que vers 18 heures que nous avons eu un semblant de liaison avec l'artillerie pour leur donner notre position. Et c'est à partir de ce moment-là que des obus de 105 tombèrent autour de nous, et l'ennemi, sachant que les renforts allaient arrivés, se retira. C'est à partir de ce moment-là que tous les soldats valides, ont pu rejoindre dans la nuit l'épicerie. C'est là que nous avons passé toute la nuit, terriblement longue car nous avions à nos côtés des camarades morts ou blessés, sans munitions et sans nourriture.

C'est au petit matin que les renforts arrivèrent autour de nos positions et c'est-là que nous avons découvert l'ampleur de notre terrible bataille. Le bilan de notre embuscade est l'un des plus lourds de la guerre d'Algérie puisque nous avons eu 25 morts, 1 disparu, 22 blessés et 2 artilleurs tués à nos côtés. Les blessés et les tués furent évacués par hélicoptère sur l'hôpital de Philippeville.

Ce fut pour nous le jour le plus long, il restera à jamais gravé dans nos mémoires et nous savons que ce jour-là nos camarades qui ont courageusement fait le sacrifice de leurs vies, ont sauvé la nôtre...

Pour mémoire, il s'est avéré que les rebelles n'étaient pas 30 ou 40 comme annoncé, mais une katiba de 600 hommes avec un armement puissant et un équipement adapté, c'est à dire : treillis, chapeau de brousse et foulards de même couleur que la nôtre.

Enfin il nous reste le sentiment que nous étions véritablement attendu.



Glaude Bouchard
Président de l'amicale
des anciens du 1/35 RI
Constantinois
Récupé de l'ambassade du 3-4.1957

ca
Monsieur André Neunoy,
Responsable départemental SARA FNACA -

Et est avec un certain retard, je m'en excuse,
que je vous fais parvenir la liste de
mes camarades morts à mes côtés dans cette
terrible embuscade du 3 avril 57, mais hélas
je n'ai pas tout les liens d'origine aussi
j'ai laissé des flous.

J'espère que ma liste vous sera quand même
utile pour vos recherches.

Et encore merci pour tout ce que vous faites
pour la mémoire de nos camarades -

Recevez mes sincères salutations

P.S adresse mail. (chez ma fille)

bouchard 25 @ La poste .net.

Embuss-caché du 3 avril 1957 -

2^e Compagnie du 1/35^e RI -

Liste des Trame-Constantins tués dans cette bataille
embuss-caché dans le Opstel Drissala Mrekhata Bechrana.

HENRIET	Genevieve	56/2A	Longemaison	25.
KWILOSZ	Richard	56/2A	Muntheliard	25
GUILLAME	André	56/2A	Dunne	25
LANNAY	Marcel	56/2A ?		
HUMBERT	Michel	56/1C	Besançon	25
CORNEVAUX	René	55/1C	Reanof	25
DEBIASI	Luigi	56/2A		39
JAILLET	Henri	56/2A		39
DEFILIPPI	Virgile	56/2A		39
CHAUVIN	Roger	56/2A	Gellon	39
MERLIN	Roger	55/2C	Galonne	39
BOISSON	Michel	55/1C	Moutlozan	70
VAGNER	René	56/2B	Parame	70
CHOLLEY	Gorges	56/2B	Fongerols	70
BOLOT	Marcel	56/2A	Belmont	70
GILLET	Eloi	56/2A	Belfahy	70
PILLOT	Paul	55/2A		
HYSYK	Alois	56/1A		
FARGIER	Marcel	55/2B		
DRICLOT	Claude	56/1A	Carrey	70
ROY	André Serpent-enfermé		Colambier Fontaine	25
BAUTHIE	Claude	56/2A.		

Les anciens d'Algérie rendent hommage à Roger Merlin

TOUS les ans, le 3 avril, les rescapés d'une embuscade du 1/35 R.I. de Belfort en Algérie, deuxième Compagnie à Beni-Oullabane, anciens combattants de la guerre d'Algérie se retrouvent sur une tombe de l'un de leur compagnon d'Armes tombés le 3 avril 1957. Cette année c'est à Colonne que les rescapés du 3 avril 1957 se sont donnés rendez-vous pour rendre hommage à un enfant du pays Roger Merlin.

La cérémonie commémorative a débuté par une messe au cours de laquelle, M. Parriaux curé de la paroisse, a rappelé que Roger Merlin habitant de Colonne était tombé, tué dans la terrible embuscade du 3 avril 1957. M. Jacquet, président de la F.N.A.C.A. de Poligny, est intervenu pour expliquer la signification de cette

date anniversaire du 3 avril pour les rescapés de cette embuscade. A la fin de la cérémonie religieuse, deux anciens combattants du comité de la F.N.A.C.A. de Poligny ont découvert une plaque en l'honneur de Roger Merlin. Puis



M. Jacquet, président de la F.N.A.C.A. a insisté sur la mémoire qui nous permet de vivre dans un pays en paix /Photo Letroublon

c'est au cimetière, devant la tombe de Roger Merlin que la délégation des anciens combattants, de la F.N.A.C.A, des élus ont écouté avec beaucoup d'attention le récit de cette terrible embuscade par le Sergent Mon-

tondon, après le dépôt de la gerbe et la minute de silence.

C'est au monument aux morts que s'est achevée cette journée où M. Jacquet est intervenu une nouvelle fois en remerciant toutes les personnalités présentes, puis il a insisté sur la mémoire qui nous permet de vivre dans un pays en paix. Une gerbe fut déposée par les anciens combattants avant de faire un appel aux morts de la terrible embuscade du 3 avril 1957. Ensuite ce fut l'intervention du maire de la commune de Colonne, M. Jean Letroublon. Celui-ci a insisté sur le nécessaire devoir de mémoire garant de la paix. Après avoir rendu un hommage solennel à tous ces combattants pour les remercier chaleureusement de nous permettre aujourd'hui de vivre en paix.

Une rue baptisée Roger-Merlin



Le maire a retracé la vie du jeune appelé tué en Algérie



Un long cortège s'est rendu au monument aux Morts / Jean Letroublon

Plus de trois cents personnes sont venues, hier matin, saluer la mémoire d'un appelé du village mort pour la France lors de la guerre d'Algérie. Le 3 avril 1957, Roger Merlin est tombé dans une embuscade dans la

forêt de Zekrana en Algérie. Le maire, en partenariat avec la Fnaca, a souhaité baptiser une rue nouvellement créée au lotissement les Eclusiaux, au nom du jeune soldat. Hommage a été rendu à ces jeunes appelés combattants

désignés, non volontaires. Personnalités, anciens combattants, musiciens et population se sont retrouvés au monument aux Morts pour le dépôt de gerbes dont une par une parente de Roger Merlin et par le président

départemental de la Fnaca. À la fin de la cérémonie, les rescapés de l'embuscade du 3 avril 1957 se sont retrouvés au cimetière pour un recueillement avant de participer au verre de l'amitié offert par la commune.